

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

VITA-C VETOQUINOL

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Un ml contient :

Substance(s) active(s):

Acide ascorbique(*) .....	200,0 mg
---------------------------	----------

Excipient(s) :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) .....	0,8 mg
---------------------------------------------	--------

Parahydroxybenzoate de propyle (E216) .....	0,2 mg
---------------------------------------------	--------

Sulfite de sodium (E221) .....	2,0 mg
--------------------------------	--------

Edétate disodique .....	0,2 mg
-------------------------	--------

(\*) Vitamine C

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Solution injectable et buvable.

### **4.1. Espèces cibles**

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens, chats et volailles.

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens, chats et volailles :

- Traitement des carences en vitamine C.
- Traitement d'appoint des asthénies, notamment lors d'épisodes infectieux et de stress.

### **4.3. Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Aucune.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

### iii) Autres précautions

Aucune.

#### 4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

#### 4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

En l'absence d'étude de tératogénèse disponible chez l'animal, l'utilisation de la vitamine C durant la gestation ne doit être envisagée que si nécessaire.

#### 4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune.

#### 4.9. Posologie et voie d'administration

Voies intraveineuse, intramusculaire et orale.

Posologie quotidienne :

20 à 60 mg d'acide ascorbique par kg de poids vif par jour, correspondant à :

Équins, bovins:

Adultes : 50 à 100 ml de solution

Jeunes : 10 à 30 ml de solution

Ovins, caprins, porcins : 5 à 25 ml de solution

Chiens : 1 à 5 ml de solution

Chats : 0,5 à 1 ml de solution

Volailles (pour 10 animaux) : 1 à 5 ml de solution par litre d'eau de boisson.

La voie orale sera préférée dans les affections chroniques ou en complément de la voie parentérale.

Par voie orale, Le produit peut être administré pur, mélangé de façon homogène à l'alimentation, ou dilué dans l'eau de boisson (ne pas mélanger au lait).

#### 4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

#### 4.11. Temps d'attente

Bovins, ovins, caprins, équins

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Porcins

Viande et abats : zéro jour.

Volailles

Viande et abats : zéro jour

Œuf : zéro jour

## **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : Métabolisme et tractus alimentaire, vitamines.

Code ATC-vet : QA11GA01.

### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

L'acide ascorbique (vitamine C) est une vitamine présentant des propriétés antioxydantes. Il protège notamment de l'oxydation les vitamines (A, D et E) et participe aux réactions d'oxydoréduction cellulaire comme vecteur d'hydrogène, participant aux défenses de l'organisme contre divers agents infectieux.

Il joue un rôle dans de nombreux systèmes physiologiques : action au niveau du tissu conjonctif, sur les glandes endocrines, sur l'hématopoïèse, sur les enzymes du cycle de Krebs et sur le métabolisme du fer en augmentant l'absorption du fer et sa captation par les hématies. Par ses actions sur ces voies métaboliques, la vitamine C joue un rôle favorable dans les processus de croissance.

L'acide ascorbique possède également des propriétés détoxifiantes lui conférant un rôle protecteur en cas d'intoxication.

### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Après absorption, l'acide ascorbique se distribue rapidement dans l'organisme. L'acide ascorbique est métabolisé au niveau du rein et de l'intestin en acide déhydroascorbique (forme circulante active qui franchit la barrière cellulaire). Il est éliminé essentiellement par voie rénale.

### **6.1. Liste des excipients**

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

Parahydroxybenzoate de propyle (E216)

Sulfite de sodium (E221)

Edétate disodique

Bicarbonate de sodium

Propylèneglycol (E1520)

Hydroxyde de sodium

Eau pour préparations injectables

### **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

A conserver à l'abri de la lumière.

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre ambré de type II

Bouchon chlorobutyle

Capsule aluminium

**6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

**7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

VETOQUINOL  
MAGNY VERNOIS  
70200 LURE

**8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/9460289 8/1992

Boîte de 1 flacon de 50 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

19/06/1992 - 01/06/2012

**10. Date de mise à jour du texte**

01/06/2012